



Agence universitaire de la Francophonie



Institut de recherche
pour le développement



Unité de Recherche 047 de l'IRD



Réseau de Recherche sur les Politiques Economiques et Pauvreté

7^{èmes} journées scientifiques du réseau
« Analyse Economique et Développement de l'AUF »

Thème des journées
« Institutions, développement économique et transition »

Paris
Les 7 et 8 septembre 2006

Organisées et financées conjointement par
L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris)
Le Réseau Politiques Economiques et Pauvreté (PEP Université Laval Québec)
Et
IRD, Paris, DIAL

L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar : une tendance vers plus de précarité

Alioune Diagne (IRD-Equipe JEREMI)

Comme la plupart des pays africains, le Sénégal, traverse depuis la fin des années 70, une crise économique et sociale profonde. Pour faire face à cette crise, le gouvernement a adopté dès 1979, un programme de stabilisation, suivi entre 1980 et 1985 d'un plan de redressement économique et financier (PREF). Dans la période de 1985-1992, un plan d'ajustement à moyen et long terme (PAMLT) est venu renforcer le processus d'ajustement pour placer l'économie sénégalaise sur les sentiers de la croissance durable. Ces programmes, se sont efforcés, pour l'essentiel, de réduire la demande globale afin de l'adapter aux conditions de l'offre. Cependant ces efforts n'ont pas été suivis d'une réelle maîtrise de la composante naturelle de la demande globale. Depuis 1960, la population du Sénégal n'a cessé d'augmenter passant de 3,1 en 1960 à environ 9,5 millions d'habitants en 2000. Les jeunes représentent plus de la moitié de cette population : 57% de la population sénégalaise a moins de 20 ans. Comme dans la plupart des pays africains, le niveau de la fécondité reste encore très élevé au Sénégal. L'indice synthétique de fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme, est dans plusieurs villes du pays supérieur à 5 enfants par femme. Du fait de cette forte fécondité, la croissance du revenu est absorbée par la croissance de la population. Ainsi, sur une longue période (de 1960 à 1997), le PIB par tête, du Sénégal, en volume a diminué de 16%. De 1980 à 1993, le PNB du Sénégal a augmenté de 2,3 % par an soit nettement moins vite que la croissance démographique. Avec la dévaluation du franc CFA intervenu en janvier en 1994, le pays va toutefois renouer avec la croissance. En effet, depuis cette date, la croissance économique du pays apparaît plus soutenue et plus vigoureuse que par le passé passant de 2,9 % en 1994 à 5,5 % en 2000.

En tant que capitale du pays, Dakar, est le lieu de focalisation de la crise économique qu'a connu le pays au cours des années 80. En effet, avec environ 55 % de la population urbaine du Sénégal et 21 % de la population totale du pays l'agglomération dakaroise est caractérisée par une crise sévère de l'emploi (Bocquier, 1996 ; Brilleau *et al.*, 2002 ; Diagne, 2006). Pour preuve, entre 1988 et 1991, le taux de chômage, dans la capitale est passé de 24 % à 27 %. Ce taux va ensuite baisser dans les années qui suivent jusqu'à atteint 12 % en 2002. Le révélateur de la gravité du chômage dans l'agglomération dakaroise est incontestablement l'augmentation de la proportion des jeunes en quête d'un premier emploi. Ainsi, la proportion des individus se déclarant en situation de chômage parmi les 20-24 ans est passée de 32 % en 1976 à 41 % en 1991. Soit une augmentation de 9 % en l'espace d'une quinzaine d'années. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentaient 14 % de la main d'œuvre masculine et 6,5% de la main d'œuvre féminine (Antoine *et al.*, 1995).

Ce contexte économique particulièrement morose, ne favorise plus comme par le passé l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, en particulier, dans la capitale. En effet, du fait de la crise que traverse l'économie sénégalaise et ses conséquences sur le marché de l'emploi, il devient de plus en plus difficile pour les jeunes d'obtenir un emploi stable et se réaliser professionnellement. Leurs chances d'entrée dans la vie active, ayant été fortement réduites les effets de la crise économique de ces dernières années. Une telle situation a d'importantes conséquences dans la vie des jeunes. Le manque d'opportunité de travail se traduit par le retard du calendrier d'entrée dans la vie adulte et l'allongement de la période de dépendance économique vis à vis des aînés (Antoine *et al.*, 2001 ; Diagne 2006).

Du fait de cette situation, il semble nécessaire pour mieux comprendre le vécu des jeunes à Dakar de rendre compte de la situation sur le marché de l'emploi et d'identifier les mécanismes qu'ils mettent en œuvre pour non seulement accéder sur le marché de l'emploi mais aussi se réaliser professionnellement. Pour ce faire, l'entrée dans la vie active sera appréhendée dans l'étude sous l'angle de l'accès à un premier emploi et définie comme étant le moment de la vie où l'individu accède pour la première fois à ce type d'emploi. Ainsi, dans nos analyses nous essayerons de voir comment les jeunes à Dakar parviennent-ils à accéder à ce type d'emploi? L'accès à un premier emploi rémunéré a-t-il été plus difficile au cours de ces dernières années? Quels sont les facteurs qui déterminent cette transition? Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les jeunes dakarois pour trouver des emplois stables et se réaliser professionnellement?

I. Données et méthodologie d'analyse

I.1. Source des données : "Enquête jeunesse et devenir de la famille à Dakar"

Pour répondre aux questions que nous nous posons, l'étude appuie sur l'exploitation des données de "l'Enquête jeunesse et devenir de la famille à Dakar" réalisées entre mars et août 2001, par l'IRD et l'IFAN. Cette enquête avait pour but d'étudier les conséquences de la crise économique sur les comportements démographiques des populations dakaroises, en particulier, sur les recompositions familiales, sur l'entrée des jeunes dans la vie adulte et sur les stratégies familiales d'éducation. Au total 546 ménages dakarois avaient été tirés et enquêtés, ce qui correspond à un effectif de 1290 individus représentatifs de l'ensemble de la population dakaraise. L'enquête ménage effectuée préalablement avait servi de base au tirage d'un sous échantillon pour l'enquête biographique après stratification par âge, sexe et cohorte de naissance. Les cohortes de naissance retenues dans cette base de données ont connu des contextes économiques, sociaux et politiques fort variés. Elles sont, donc, arrivées sur le marché de l'emploi à des périodes différentes. L'effet de génération représente, donc, la trace spécifique qu'a laissée l'histoire et qui peut avoir des conséquences sur les difficultés éventuelles rencontrées par les jeunes générations pour accéder sur le marché de l'emploi

I.2. Les méthodes d'analyse

Les données qui sont présentées dans cette recherche proviennent de l'enquête biographique. Ces données permettent donc de faire des analyses couvrant l'ensemble de la vie scolaire et active de l'individu de ses six ans jusqu'à la date de l'enquête. Grâce à de telles informations, on peut connaître à chaque instant du temps, les différentes caractéristiques d'un individu, comme par exemple son niveau d'instruction, sa situation par rapport à l'emploi, son état matrimonial, son statut résidentiel etc. Pour rendre compte du passage d'un état à un autre différentes analyses sont, ensuite, possibles. Certaines de ces analyses sont purement descriptives. Elles permettent de mieux appréhender les changements intervenus au cours de ces dernières années. Les autres analyses sont plus approfondies. Elles permettent de prendre en considération les divers états traversés par l'individu et de prendre en compte la dimension du temps dans l'analyse causale (Bocquier, 1996). Pour effectuer de telles analyses nous avons eu recours à deux outils essentiels de l'analyse des biographies : l'estimateur de Kaplan-Meier et la méthode de la régression sémi-paramétrique à risques proportionnels dite de Cox. Le premier a servi pour effectuer les analyses descriptives et le second pour bien cerner les éléments qui déterminent de l'accès à un premier emploi rémunéré à Dakar.

1.3. La population et le risque étudié

Cette recherche a pour but de rendre compte du processus d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi à Dakar. Dans ce cadre, nous nous proposons dans nos analyses de d'identifier les mécanismes par lesquels les jeunes à Dakar accèdent à un premier emploi rémunéré et se stabilisent sur le marché du travail. Pour ce faire, l'accès à un premier emploi rémunéré est surtout appréhendé comme étant "un processus au cours duquel l'individu passe d'une situation d'étude, d'inactivité ou de chômage à celle où il est actif occupé et qu'il reçoit une rémunération sous forme de salaire". Pour rendre compte de cette transition, nos analyses ont porté uniquement sur les sur les hommes et femmes ayant été socialisé à Dakar et appartenant aux trois groupes de générations que sont: les groupes d'individus nés entre 1942-56, 1957-66 et 1967-76. La comparaison d'une génération à l'autre nous permet, ensuite, de faire un retour sur le passé et de nous rendre compte de l'état du marché de l'emploi dans le passé. Les personnes de la génération 1942-56 ont eu 20 ans entre 1962 et 1976, ceux de la génération 1967-76 viennent d'avoir leurs 20 ans entre 1987 et 1996. Autrement dit, la génération 1967-76 rend compte de situation connue dix ans avant la plus jeune génération, la génération 1957-66, 20 ans plus tôt et la plus ancienne génération 32,5 ans avant.

II. L'accès au premier emploi

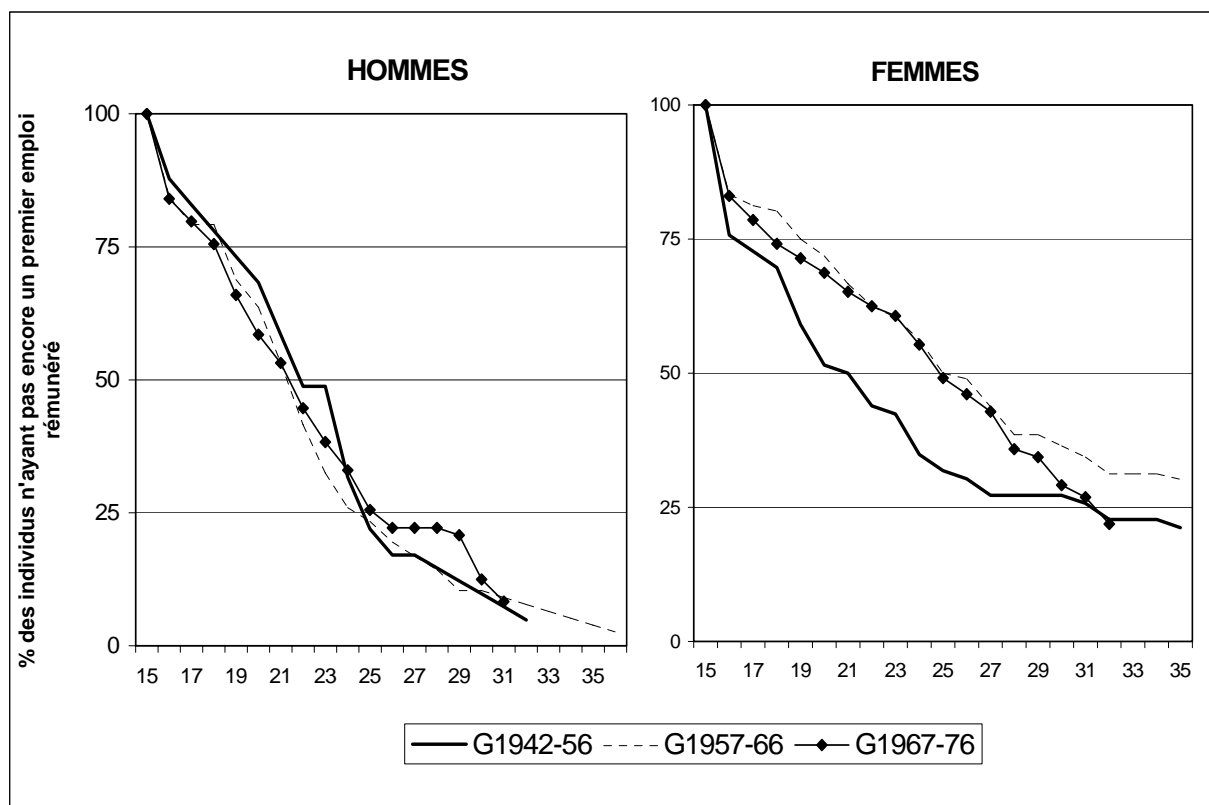
La question liée à l'accès à l'emploi constitue, actuellement, une des questions les plus préoccupantes auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics au Sénégal. En effet, au cours de ces dernières années cette question est apparue comme est une nouvelle donne dans la problématique générale de l'emploi et du traitement du chômage. Durant les deux premières décennies de l'indépendance du Sénégal, il n'était pas fait cas de la situation particulièrement difficile des jeunes sur le marché de l'emploi. Et pour cause, durant cette période dite des "vingt glorieuses", l'Etat avait mis en place une politique de développement économique et social consistant à "offrir du travail à presque l'ensemble des jeunes sénégalais, en particulier, aux diplômés de l'enseignement supérieur et professionnel" (Fall, 1997). Par cette politique, l'objectif de l'Etat était, surtout, de recruter un nombre important de nationaux capables d'occuper, progressivement, "les postes laissés vacants par le départ du colonisateur pour asseoir une politique de développement économique et social rapide" (Sarr, 1990). Dans ce cadre, l'arrivée, des cohortes de demandeurs d'emploi sur le marché du travail passait presque inaperçue. Leur absorption par la fonction publique ou les grandes entreprises du secteur public ou parapublic était quasi-automatique et instantanée. Si pendant longtemps ce modèle d'insertion professionnelle a longtemps prévalu, dans le pays, en permettant une très grande fluidité du marché du travail, il n'en demeure pas moins, qu'aujourd'hui, sous l'effet de la situation économique, particulièrement difficile, que traverse le pays, il se fissure et laisse, place à un nouveau modèle dont la principale caractéristique est l'accès de plus en plus difficile et de plus en plus incertaine des jeunes dans la vie active. Autrement dit, du fait de la crise et ses conséquences sur le marché de l'emploi, les jeunes sont devenus, au Sénégal, la catégorie de la population la plus touchée par le chômage et la précarité de l'emploi. Ainsi, si les jeunes garçons qui sortent précocement du système scolaire se lancent presque aussitôt dans le monde du travail par l'apprentissage d'un métier dans le secteur informel, les filles, quand à elle, restent de plus en plus longtemps dans la sphère familiale et domestique où elles s'occupent des tâches ménagères en attendant un éventuel mariage. Pour les jeunes ayant terminé leurs études, entre la fin de celles-ci et l'entrée dans la vie professionnelle, s'ouvre, de plus en plus, une très longue période de recherche d'emploi, de chômage ou de stage.

Pour rendre compte de l'ensemble de ces évolutions deux indicateurs ont été calculés: l'âge d'obtention du premier emploi rémunéré et le temps d'attente à la fin de la formation. Ces deux indicateurs ont permis de mettre en évidence les éventuelles difficultés que rencontrent les jeunes dakarois pour entrer dans la vie active et se réaliser professionnellement.

II.1. L'âge au premier emploi rémunéré

L'évolution de l'âge d'accès à un premier emploi rémunéré permet de mieux appréhender les difficultés de plus en plus grandes que rencontrent les jeunes pour entrer dans la vie professionnelle. Dans ce cadre, en comparant le sort des hommes et des femmes appartenant au trois groupes de générations qui ont été retenus dans nos analyses, il semble que, si pour les hommes, le profil de l'âge d'accès au premier emploi rémunéré a très peu évolué, pour les femmes, par contre, on note, une légère évolution des délais d'accès au premier emploi, allant surtout, dans le sens de la prolongation de ce délai (Figure 1).

Figure 1. Age au premier emploi rémunéré (Hommes et Femmes)



Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

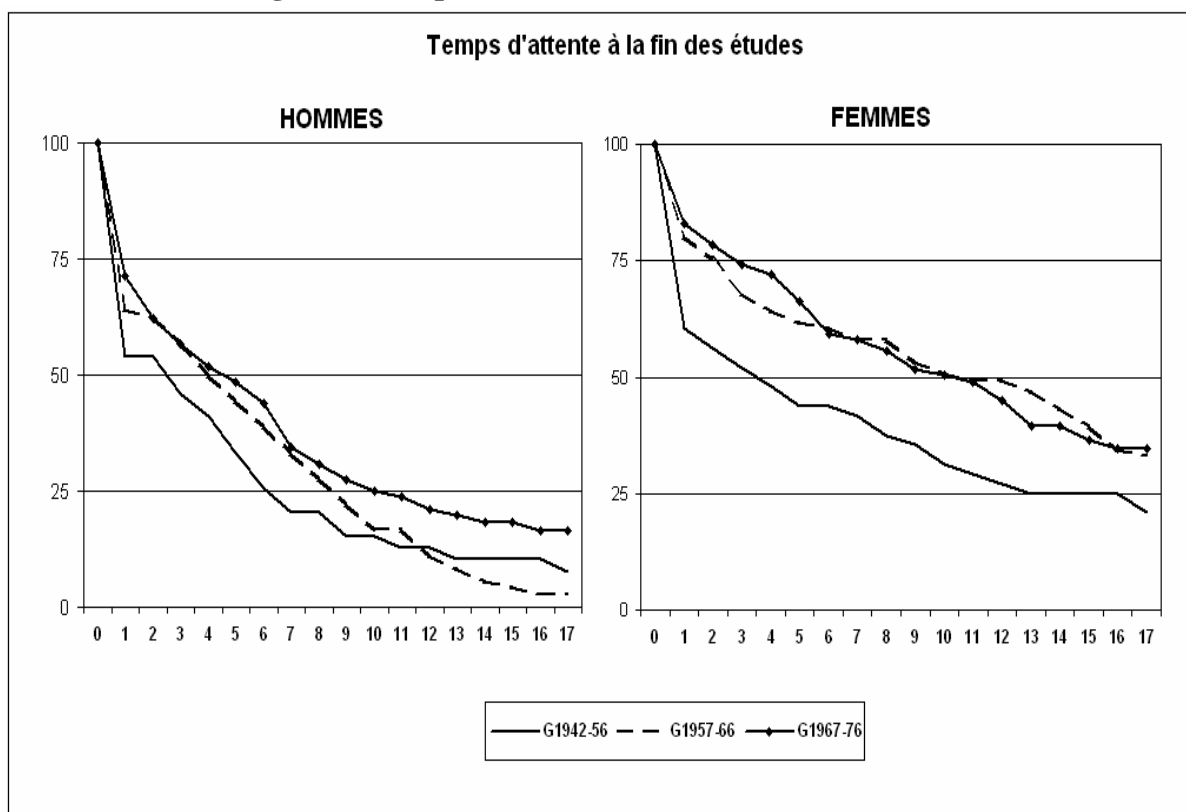
Chez les hommes, par rapport à leurs aînés, les jeunes obtiennent un premier emploi rémunéré quasiment au même âge. L'âge médian d'accès à un premier rémunéré ayant très peu évolué dans ce groupe passant seulement de 22 ans dans la génération 1942-56 à 21 ans dans les deux plus jeunes (1957-66 et 1967-76). Soit seulement un retard d'un an entre la génération la plus ancienne et celles qui viennent après elles. Si dans le groupe hommes, le profil de l'âge d'accès au premier emploi évolue très peu dans le temps, ce n'est pas le cas des femmes. En effet, dans ce groupe, par rapport à leurs aînés, les jeunes filles se démarquent progressivement par une entrée plus tardive dans le monde du travail.

Concrètement cette situation se traduit, par le recul d'une génération à l'autre de l'âge médian d'accès à un premier emploi rémunéré dans le groupe des femmes. Cet indicateur étant passé de 21 ans pour les femmes nées entre 1942 et 1956 à 25 ans dans le groupe des femmes nées entre 1967 et 1976. Soit un recul de quatre ans, entre les deux groupes d'âges. Le recul de l'âge médian d'obtention du premier emploi rémunéré observé dans le groupe des femmes, s'interprète comme étant la conséquence de l'allongement de la durée des études. Autrement dit, plus instruites et mieux formées, que leur aînées, les jeunes filles sont devenues au cours de ces dernières années l'une des catégories les moins bien représentées sur le marché dakarais de l'emploi. Elles accèdent plus tardivement et plus difficilement que par le passé dans la vie professionnelle.

II.2. Le temps d'attente à la fin de la formation

Tout comme l'âge d'accès à un premier emploi rémunéré, le temps d'attente à la fin de la formation (étude ou apprentissage) est également un bon indicateur pour mieux appréhender les difficultés auxquels sont confrontés les jeunes en quête d'un emploi. Cet indicateur permet de mesurer la durée qui sépare la fin des études ou de l'apprentissage et le début de la vie active. Dans ce cadre, les résultats des analyses montrent que dans l'agglomération dakaraise les comportements sont nettement différents selon que les jeunes ont opté pour l'une ou l'autre des filières d'insertion professionnelle qui existe dans cette ville. En effet, si à la fin de la formation les jeunes ayant fait de l'apprentissage se lancent presque aussitôt dans le monde du travail pour les jeunes scolarisés, par contre, entre la fin des études et le début de la vie professionnelle, il s'ouvre de plus en plus de très longue période de recherche d'emploi, de chômage ou de stage. Cette situation se traduit pour ces jeunes à une entrée de plus en plus tardive et de plus en plus incertaine dans la vie professionnelle à la fin des études. (Figure 2).

Figure 2. Temps d'attente à la fin des études (années)



Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

En effet, si les jeunes ayant opté pour l'apprentissage parviennent presque immédiatement à trouver un emploi à la fin de la formation¹, pour les jeunes ayant fait des études par contre, les délais d'attente à la sortie du système scolaire augmentent d'une génération à l'autre passant chez les hommes de 3 ans, seulement, dans la génération 1942-56 à 5 ans dans la génération 1967-76. On retrouve la même situation chez les femmes. En effet, dans ce groupe, la durée médiane entre la fin des études et le début de la vie professionnelle passe de 4 ans dans la génération 1942-56 à 11 ans dans la génération des femmes nées entre 1967-76. L'augmentation de la durée séparant la fin des études et l'obtention d'un premier emploi rémunéré, observée principalement dans les jeunes générations, montre que dans le contexte actuel d'aggravation de la crise, comme c'est actuellement le cas à Dakar, l'entrée dans la vie professionnelle étant plus précoce pour les jeunes ayant fait de l'apprentissage que ceux qui ont fait des études. En effet, alors que les jeunes qui s'insèrent dans la vie professionnelle à travers l'apprentissage parviennent à trouver un emploi presque immédiatement à la fin de leur formation, pour les jeunes ayant fait des études par contre, on remarque qu'entre la fin des études et le début de la vie professionnelle il s'écoule de plus en plus une longue période de chômage et de recherche d'emploi.

Dans ce cadre, tel que le problème se pose à Dakar, il semble du fait de la crise l'école ne garantie plus comme par le passé l'insertion rapide des jeunes dans la vie professionnelle. Concrètement, une telle situation se traduit par une la prolongation du temps de chômage entre la sortie du système scolaire et l'accès à un premier emploi rémunéré. L'allongement de cette durée étant vécu, par les jeunes diplômés, une situation transitoire au cours de laquelle, l'essentiel de leur temps libre est consacré à la recherche d'un emploi stable soit dans le secteur moderne soit dans le secteur informel. Dans ce cadre, si certains jeunes essaient à travers l'activation des réseaux sociaux d'obtenir soit un stage ou un emploi durable dans le secteur moderne, d'autre par contre s'en détourne complètement en mettant en place de petites activités génératrices de revenus. Le développement considérable de certaines activités essentiellement tenues par des jeunes (décodage de téléphone portable, gestion de télé centre et de cybercafé, location de chaîne à musique etc.) illustre cette situation. Ces petites activités constituent pour les jeunes, des occupations provisoires, en attendant un éventuel recrutement dans la fonction publique ou les grandes entreprises du secteur privé. Dans ce cadre, tout se passe comme si pour écourter les délais d'attente avant le début de l'insertion professionnelle, les jeunes ayant fait des études se trouvent de plus en plus contraints de réajuster leur prétention sur le marché de l'emploi et de mettre en place des stratégies adaptatives plus s'insérer plus rapidement sur le marché de l'emploi. La précarité de la situation des jeunes en début de vie professionnelle illustre bien cette situation.

III. Précarité de l'insertion professionnelle

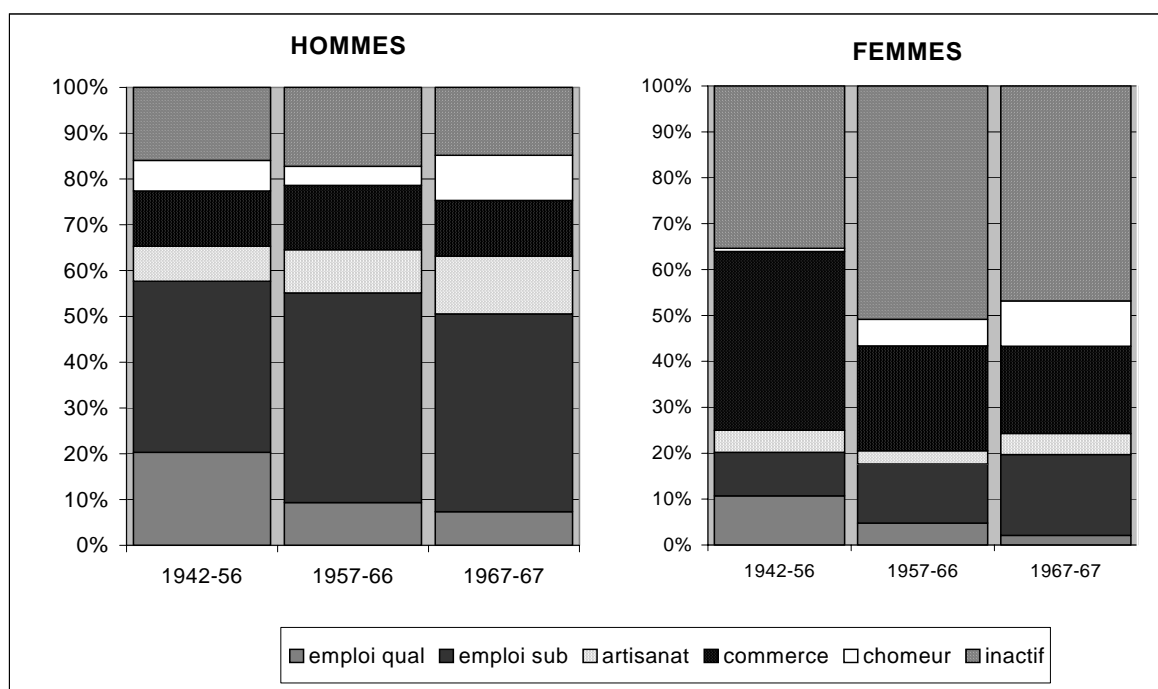
Du fait de la crise économique de ces dernières années, tout se passe comme si pour éviter les risques de se retrouver en situation de chômage à la fin des études ou de l'apprentissage les jeunes dakarois se trouvent de plus en plus contraints d'exercer le premier emploi qui se présente quelle que soit la nature et la qualité de cet emploi. Dans ce cadre l'occupation des emplois les plus précaires apparaît, actuellement, comme étant une des caractéristiques les plus marquantes de l'insertion professionnelle des jeunes à Dakar. Les analyses ci-dessous illustrent bien cette situation

¹ Les résultats des analyses montrent plus de la moitié des jeunes ayant fait de l'apprentissage trouve un premier emploi rémunéré moins d'un an après la fin de la formation

III.1. La nature du premier emploi

Du fait de l'arrêt des recrutements au niveau de l'administration, du non-remplacement des fonctionnaires décédés ou à la retraite et du gel partiel des emplois dans le secteur privé durant les années 80, les opportunités d'emploi dans le secteur moderne deviennent de plus en plus rares. Dans ce cadre, pour s'insérer dans la vie professionnelle, les jeunes n'ont plus d'autres alternatives, que de se rabattre sur les emplois les moins "qualifiés"² que sont les "emplois subalternes"³ ou ceux du secteur informel. L'exercice de ces emplois, est devenu, pour la majorité des jeunes à Dakar un passage quasi-obligé pour s'inscrire dans la vie active et apparaît, de ce fait, comme une issue au chômage. L'examen du panorama des emplois occupés par les jeunes en début de vie active, illustre bien cette situation (Figure 3)

Figure 3. Répartition des actifs selon le type d'emplois et la génération à 25 ans



Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

En regardant la nature des emplois occupés par les jeunes en début de vie active, on remarque que du fait de la baisse continue de l'offre d'emploi dans le secteur moderne, tout se passe comme si à défaut de trouver "mieux" c'est-à-dire un emploi correspondant à leur profil et à leur niveau de formation, les jeunes dakarois n'ont plus d'autres alternatives que de choisir le premier emploi qui se présente à eux quelque que soit, par ailleurs, la qualité et la nature de cet emploi. L'essentiel étant pour la majorité des jeunes de "travailler" à tout prix et de sortir de la situation de dépendance économique et sociale dans laquelle ils se trouvent placés du fait de l'incertitude de l'insertion professionnelle. La forte proportion de jeunes exerçant des emplois non qualifiés en début de vie active témoigne bien de cette situation.

² Il s'agit des emplois dont l'exercice nécessite des compétences techniques ou administratives avérées : les professions libérales (avocat, notaires, médecin dans le privé, consultant etc.), les professions intellectuelles et politiques (professeurs d'université, politicien etc.), les cadres supérieurs (ingénieurs, directeurs de sociétés etc.) et les cadres moyens (journalistes, techniciens supérieurs, instituteurs etc.).

³ On rassemble sous ce vocable un groupe assez hétérogène comprenant les employés de bureau, de commerce, les pompistes, le personnel de maison (bonnes, boys, gardiens), les ouvriers qualifiés, les manœuvres etc. Ces personnes sont tous salariés mais ne bénéficient pas tous d'un contrat de travail ou de fiche de paie.

Ainsi, chez les hommes à l'âge de 25 ans, seulement 7% des individus appartenant à la jeune génération (G1967-76) avait pu obtenir un emploi "qualifié" alors que dans les générations précédentes cette proportion était nettement plus importante. Elle était de 9% dans la génération intermédiaire (1957-66) et de 20,32% dans la génération la plus ancienne (G1942-56). C'est dans le groupe des femmes que la différence est encore plus marquée. En effet, dans ce groupe, la proportion individus ayant pu obtenir un emploi "qualifié" était estimée à seulement 2% appartenant à la génération la plus jeune.

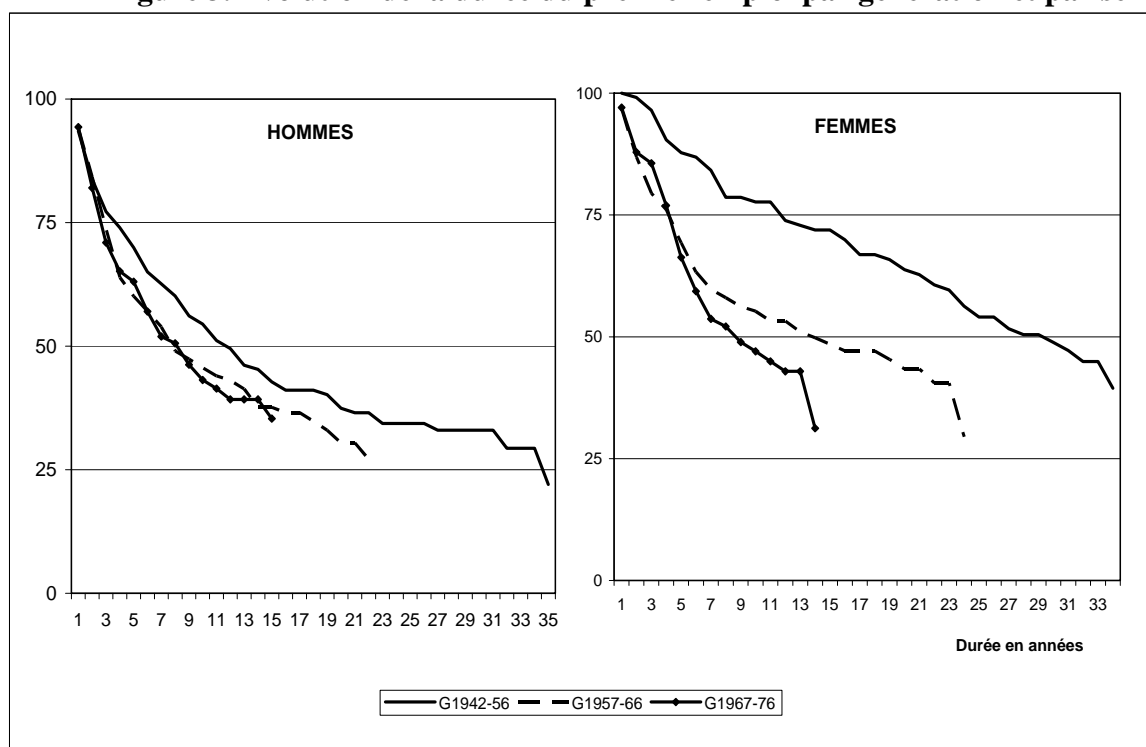
Dans la génération la plus ancienne cette proportion était de loin plus importante. Elle était estimée à 10% de l'effectif de ces femmes. Parallèlement, à cette situation, on note une forte augmentation des individus ayant obtenu un premier emploi subalterne en particulier chez les hommes. En effet, dans ce groupe, la proportion des individus ayant obtenu ce type d'emploi passe, à l'âge de 25 ans, de 37% pour les individus appartenant à la génération la plus ancienne (G1942-56) à 43% pour ceux de la jeune génération (1967-76). Chez les femmes, la proportion de celles qui ont obtenu un emploi subalterne à l'âge de 25 ans, était de 9,5% dans la génération la plus ancienne. Dans les générations suivantes, cette proportion va passer respectivement de 13% pour la génération intermédiaire à ensuite 17% pour la génération la plus jeune. S'agissant du secteur informel, ce secteur apparaît, actuellement, une des filières les plus utilisés par les jeunes pour s'insérer dans la vie professionnelle (Niang, 1997). Cela se traduit, par une nette augmentation de la proportion des jeunes ayant obtenu un emploi dans ce secteur, en particulier, chez les hommes. En effet, dans ce groupe, la proportion des individus ayant obtenu un emploi dans le secteur informel est passé à l'âge de 25 ans de 20% pour les hommes issus de la génération la plus ancienne à 25% pour les hommes appartenant à la génération la plus jeune. Si chez les hommes, on assiste à l'augmentation de la proportion des actifs ayant obtenu un premier emploi dans le secteur informel, chez les femmes, par contre, la tendance est plutôt à la baisse. En effet, les jeunes trouvent de moins en moins des opportunités d'emplois dans le secteur informel. Ainsi, parmi celles qui rentrent dans la vie active pour la première fois, il y a en très peu qui obtiennent un premier emploi rémunéré dans l'informel. Cela se traduit par une baisse progressive de la proportion des femmes ayant obtenu un premier emploi rémunéré dans le secteur informel. Cette proportion est ainsi passé de 44% pour les femmes appartenant à la génération la plus ancienne (G1942-56) à 24% pour celles qui sont issues de la génération la plus jeune (G1967-76).

III.2 Durée du premier emploi

La faible durée du premier emploi constitue un indicateur de l'instabilité professionnelle qui caractérise, actuellement, les jeunes générations. Elle traduit une volonté de mobilité de la part des jeunes afin de multiplier les expériences professionnelles et d'être plus compétitifs sur le marché de l'emploi. En effet, on peut conseiller aux jeunes qui veulent avancer dans leur vie professionnelle de ne pas rester trop longtemps à un même emploi ou dans une même entreprise pour faire montre de dynamisme et multiplier les expériences. Dans ce cadre, en comparant les itinéraires professionnels des individus appartenant aux trois groupes de générations retenus, on remarque que contrairement à leurs aînés les jeunes se caractérisent par une sortie plus précoce du premier emploi (figure 3).

En effet, la durée du premier emploi est nettement plus faible dans les jeunes générations que dans les générations la plus ancienne. Chez les hommes, la durée médiane du premier emploi rémunéré est passée de 12 ans pour les individus nés entre 1942-56 à, seulement, 8 ans pour les individus nés entre 1967-76. Soit une baisse de quatre ans entre les deux groupes d'âge.

Figure 3. Evolution de la durée du premier emploi par génération et par sexe



Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

C'est surtout dans le groupe des femmes que la différence est encore plus marquée. Dans ce groupe, la durée médiane du premier emploi était seulement de 8 ans pour les individus appartenant à la génération la plus jeune (1967-76), alors que dans les deux générations précédentes cette durée était de loin plus importante. Elle était de 13,5 ans dans la génération intermédiaire (G1957-66) et 30 ans dans la génération la plus ancienne (1942-56). En fait, la faible durée du premier emploi, constatée au niveau des jeunes générations, apparaît surtout comme étant l'expression du caractère provisoire du premier emploi. Autrement dit, pour les jeunes, le premier emploi n'est plus "définitif" comme par le passé mais plutôt comme une étape transitoire avant la stabilisation dans l'emploi. Ainsi, pour la grande majorité de la population juvénile l'essentiel n'est pas de faire "carrière" lors de leur première insertion, mais plutôt à multiplier les expériences professionnelles en attendant de trouver "mieux" c'est à dire un emploi mieux rémunéré et de meilleure qualité.

IV. Les facteurs associés à l'obtention du premier emploi

Les analyses descriptives présentées précédemment ne prennent pas en considération les variables explicatives. Pour ce faire, nous avons fait appel aux régressions à risques proportionnels selon le modèle de Cox (Cox, 1972 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Bocquier, 1996). Pour mener à bien de telles analyses, nous avons choisi de distinguer le sort des hommes de celui des femmes. Pour chaque groupe, trois modèles de régressions ont été effectués : le premier (modèle 1) présente les déterminants de l'accès à un premier emploi à Dakar et ceci quel que soit le secteur d'embauche, les deux autres (modèle 2 et modèle 3) tiennent compte de la dualité du marché dakarais de l'emploi. Dans ces deux modèles, il s'agit de mesurer les déterminants du délai d'attente avant l'obtention éventuelle d'un premier emploi dans le secteur moderne et dans le secteur informel.

Dans l'un ou l'autre de ces modèles, nous avons estimé l'effet de deux catégories de variables : d'une part les variables dont les valeurs changent en cours d'observation c'est-à-dire les variables dépendantes du temps (niveau d'instruction, l'état matrimonial, le nombre d'enfants etc.) et d'autre part les variables qui sont fixes c'est-à-dire celles dont la valeur ne change pas au cours du temps (ethnie, religion, génération etc.). Les effets des variables explicatives sont exprimés sous forme exponentielle ce qui illustre les risques relatifs d'accéder à un premier emploi rémunéré par rapport à la catégorie de référence (en gras dans le modèle). Les résultats ci-dessous présentent les résultats concernant les hommes (Tableau 1) et les femmes (Tableau 2) ayant été socialisé à Dakar

1. L'effet de la génération de naissance est plus marqué chez les femmes.

Les résultats des régressions concernant les cohortes de naissance confirment ceux tirés des courbes de séjour. Ainsi, alors que pour les hommes il n'existe aucune différence significative entre les trois groupes de générations, pour les femmes, par contre, on remarque que par rapport à la génération la plus ancienne (1942-56), celles qui sont issues de la génération intermédiaire (1957-66) entrent plus tardivement dans la vie professionnelle. Les femmes nées entre 1957 et 1966 ont 1,5 fois moins de chances d'obtenir un premier emploi rémunéré (modèle 1 du tableau 2). Si, dans l'ensemble, la génération de naissance influence très peu l'entrée dans la vie active à Dakar, il n'en est pas de même si on tient compte du secteur d'embauche du premier emploi occupé. La génération à laquelle appartient l'individu occupe une place importante dans la précocité ou pas de son entrée dans le secteur moderne ou informel. Par rapport à leurs aînés (les individus nés entre 1942-56), les individus qui sont issus des générations les plus récentes (1957-66 et 1967-76) accèdent plus tardivement aux emplois du secteur moderne et plus précocement aux emplois du secteur informel.

En ce qui concerne les emplois du secteur moderne on remarquera que par rapport à leurs aînés (1942-56), les jeunes dakarois ont moins de chances d'obtenir un emploi de ce type. En effet, du fait de la crise économique et de ses conséquences sur le marché de l'emploi, les chances de trouver un emploi dans le secteur moderne se sont fortement réduites au cours de ces dernières années. Ainsi, pour le cas des hommes, on remarquera que les individus nés entre 1957 et 1966 ont 2 fois moins de chance de trouver un premier emploi moderne alors que ceux qui nés entre 1967 et 1976 ont 3 fois moins de chance d'accéder à ce type d'emploi. Cette situation n'est pas spécifique aux hommes. En effet, tout comme pour les hommes, pour les femmes, aussi, il semble aussi que les celles des générations les plus récentes sont celles qui entrent plus tardivement dans la vie professionnelle.

En effet, pour les femmes, on remarquera que par rapport à celles qui sont nées entre 1942-56 (groupe de référence), les femmes nées entre 1957-66 et 1967-76 ont respectivement 2 et 7 fois moins de chance de trouver un premier emploi moderne que celles de la génération 1942-56. Si pour le secteur moderne, on remarque que les jeunes des générations les plus récentes y ont de moins en moins accès, pour le secteur informel, par contre, on remarquera que dans le contexte actuel de crise comme c'est le cas à Dakar, l'accès à ces emplois devient de plus en plus précoce pour les jeunes à Dakar. Une telle situation est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, chez les hommes, on remarquera que les chances d'obtenir un premier emploi informel sont multipliées par 2 pour les individus issus de la génération 1957-66 et ceux qui sont issus de la génération 1967-76. Cette précocité de la transition est aussi observée chez les femmes. En effet, chez les femmes, on remarquera que celles qui sont nées entre 1967-76 ont 1,74 fois plus de chances de trouver un premier emploi informel que les femmes nées entre 1942-56.

Tableau 1. Résultats des régressions à risques de Cox : l'accès à un premier emploi pour les hommes socialisés à Dakar

		Modèle 1 Hommes Accès à un emploi	Modèle 2 Hommes Accès à un emploi moderne	Modèle 3 Hommes Accès à un emploi informel
Référence	Modalité	Coefficient	Coefficient	Coefficient
Variables fixes				
Génération G1942-56	G1957-66	0,97	0,47***	2,13***
	G1967-76	0,82	0,34***	2,12***
Religion Tidiane	Mouride	1,16	0,80	1,47*
	Autre	0,74	0,94	1,18
	musulman	0,68	1,66	1,40
	Chrétien			
Ethnie Wolof	Alpoular	1,42*	1,15	1,42
	Serer	1,67*	0,83	1,65
	Diola	1,21	0,71	0,51
	Autre	1,45	0,57	1,47
Lieu de naissance Dakar	Né en milieu urbain	0,92	1,73*	0,81
	Né en milieu rural	0,63	0,93	1,92*
Niveau d'instruction du père Père non scolarisé	Primaire	0,96	0,64	0,72
	Secondaire	1,03	1,20	0,79
Niveau d'instruction de la mère Méré non instruite	Instruite	0,89	0,47	1,43
Variables dépendant du temps				
Instruction Non scolarisé	Primaire	1,67**	1,45	0,92
	Secondaire 1	1,47	1,69	0,88
	Secondaire 2 et plus	1,32	2,66***	0,53**
Etat matrimonial célibataire	Déjà marié	2,72**	0,81	0,77
Nombre d'enfants Sans enfants	Un enfant	1,07**	0,89	0,86
	2 enfants	1,23	1,17	1,14*
	Plus de 3 enfants	1,10	-	-
Statut résidentiel Résidence chez les parents	Résidence autonome	1,95**	0,91	1,05
	Résidence autre par.	1,32	0,92	1,38
	Résidence autre	0,73	1,04	1,10
Type d'activité avant l'obtention du 1 ^{er} emploi inactif	Apprentissage	1,42***	1,98**	1,29***
	études	1,33	1,88**	0,72
	chômeur	1,31	2,23**	0,85

Notes: coefficient: représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en terme de risques relatifs par rapport aux catégories de références (omises dans la régression). Les niveaux significatifs sont:*** P<1%,** P<5% et * P<10%.

Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

Tableau 2. Résultats des régressions à risques de Cox : l'accès à un premier emploi rémunéré pour les femmes socialisées à Dakar

Variables explicatives		Modèle 1 Femmes Accès à un emploi	Modèle 2 Femmes Accès à un emploi moderne	Modèle 3 Femmes accès à un emploi informel
Référence	Modalité	Coefficient	Coefficient	Coefficient
Variabiles fixes				
Génération G1942-56	G1957-66	0,68**	0,40**	1,27
	G1967-76	0,74	0,15***	1,74**
Religion Tidiane	Mouride	1,00	1,69	1,11
	Autre musulman	0,84	1,11	0,93
	Chrétien	1,10	2,02	0,54
Ethnie Wolof	Alpoular	0,97	1,19	0,94
	Serer	1,55*	2,03	1,21
	Diola	0,77	1,19	1,18
	Autre	1,11	1,78	1,16
Lieu de naissance Dakar	Né en milieu urbain	0,86	1,59	0,86
	Né en milieu rural	1,00	1,79	1,04
Niveau d'instruction du père Père non scolarisé	Primaire	0,55***	0,59	0,71
	Secondaire	0,67**	0,72	0,80
Niveau d'instruction de la mère Mère non instruite	instruite	1,25	1,60	1,05
Variabiles dépendant du temps				
Instruction Non scolarisé	Primaire	1,29	3,36**	1,08
	Secondaire 1	0,76	2,56	0,68
	Secondaire 2 et plus	0,69	3,24*	0,28***
Etat matrimonial célibataire	Mariée	0,28***	1,96	1,48
	Séparée ou veuve	2,26***	-	2,33***
Nombre d'enfants Sans enfants	Un enfant	0,58**	0,64	0,99
	2 enfants	0,37***	1,26	0,71
	Entre 3 et 5 enfants	0,26***	0,68	0,28
	6 enfants et plus	0,25***	1,16	0,64
Statut résidentiel Résidence chez les parents	Résidence autonome	0,67	0,07	0,96
	Résidence autre par.	1,24	0,61	1,56**
	Résidence autre par.	0,42**	0,09	0,65
	Résidence bel. famille	1,02	0,43	1,03
	Résidence autre			
Type d'activité avant l'obtention du 1 ^{er} emploi inactif	Apprentissage	1,90*	8,79**	1,32
	études	2,22***	18,72***	1,65**
	chômeur	2,28***	15,23***	1,12

Notes: coefficient: représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en terme de risques relatifs par rapport aux catégories de références (omises dans la régression). Les niveaux significatifs sont:*** P<1%,** P<5% et * P<10%.

Source: Enquête Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar –IRD/IFAN, 2001

Au total, au regard de ce qui précède, il semble que dans le contexte dakarais, l'effet de la génération de naissance est seulement perceptible si on tient compte de la structure du marché de l'emploi. En effet, si la génération de naissance influence très peu la vitesse d'entrée sur le marché de l'emploi, il n'en demeure pas moins qu'en tenant compte de la nature segmentée du marché de l'emploi, la situation semble être nettement différente selon qu'il s'agisse du secteur moderne ou du secteur informel. Dans le premier cas, les jeunes issus des générations les plus récentes auraient moins de chance d'obtenir un premier emploi dans le secteur moderne et plus de chance de trouver un emploi dans le secteur informel. L'influence de la génération de naissance sur les modalités de l'entrée dans la vie active, notamment en ce qui concerne l'obtention d'un emploi moderne ou informel, est assez illustratif de l'adaptation des jeunes à la situation de précarité dans laquelle ils se trouvent placé du fait de l'incertitude de l'insertion professionnelle. En effet, dans le contexte de crise comme celui qui caractérise actuellement le marché dakarais de l'emploi, les jeunes se trouvent de plus en plus obligés pour se réaliser professionnellement de se lancer vers les activités peu rentables du secteur informel. Cette situation apparaît comme une caractéristique essentiellement de l'insertion professionnelle des jeunes à Dakar qui tend de plus en plus vers la précarité et « l'informalisation » des modalités de cette transition

2. L'école: un passage obligé pour s'inscrire dans la vie professionnelle, en particulier pour l'obtention d'un emploi moderne

La formation scolaire et plus, spécifiquement, la réussite dans les études joue un rôle fondamental dans l'insertion professionnelle des jeunes à Dakar. En effet, dans cette ville, l'école apparaît, comme l'un des instruments privilégiés de l'allocation des travailleurs et partant des principaux déterminants du succès professionnel. Pour rendre compte de l'influence de la formation scolaire, dans la précocité ou pas, de la transition étudiée, nous avons tenu compte du plus haut niveau d'instruction atteint par l'individu à la fin de la période de ces études. Introduite dans le modèle, cette variable permet, donc de mesurer l'effet de la scolarisation dans le processus d'acquisition d'insertion professionnelle à Dakar.

Pour ce faire, les enquêtés ont été regroupés selon qu'ils n'avaient suivi aucune scolarité (non scolarisé), qu'ils avaient le niveau de l'enseignement primaire, du collège (secondaire 1) et du lycée (secondaire 2). Etant donné que les individus ayant atteint le niveau du supérieur sont très peu nombreux dans l'échantillon, ils ont été regroupés dans le dernier groupe. Pour les périodes d'études coraniques ou professionnelles nous avons préféré ne pas en tenir compte dans les analyses. Les individus n'ayant jamais fréquenté l'école constituent le groupe de référence. Dans les analyses qui suivent, on s'attend à ce que le niveau d'étude influence positivement l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, en accélérant la vitesse de la transition, en particulier, pour ce qui concerne les emplois modernes. Qu'en est-il exactement? Quel est l'effet de la scolarisation dans le processus étudié ?

L'analyse des résultats des régressions confirme en partie nos attentes. En effet, selon ces résultats, la scolarisation joue un rôle important dans le processus d'attribution des emplois à Dakar. Cependant, son effet n'est pas le même, selon qu'il s'agisse d'entrée dans le secteur moderne ou informel de l'économie. En effet, par rapport à ceux qui n'ont jamais fréquenté le système scolaire (groupe de référence), les individus ayant fait des études ont plus de chances d'accéder dans la vie professionnelle en accédant un à premier emploi quel qu'il soit (moderne ou informel). On remarquera, cependant, que seul le coefficient relatif aux hommes ayant atteint le primaire est vraiment significatif.

Ces individus ont, par rapport aux non scolarisés, 1,67 fois plus de chances d'obtenir un premier emploi alors que pour ceux qui atteignent le niveau du secondaire 1 et du secondaire 2 les chances d'obtenir ce type d'emploi sont multipliées respectivement par 1,47 et 1,67. En tenant compte de la structure du marché de l'emploi, on remarquera que pour ce qui concerne le premier emploi moderne, de tous les niveaux d'enseignement le niveau du secondaire est celui qui permet le plus à l'individu d'accéder à ce type d'emploi. En effet, les chances de trouver un emploi moderne sont nettement plus élevées pour les individus ayant atteint ce niveau d'enseignement. Une telle situation a été observée aussi bien du côté des hommes que du côté des femmes. En effet, l'examen des résultats des régressions montre qu'aussi bien chez les hommes que chez les femmes, le fait d'avoir atteint le niveau du secondaire 2, par rapport au non scolarisée, multiplie par 3 ses chances de trouver un premier dans le secteur le plus moderne de l'économie. S'agissant du premier emploi informel, on remarquera que le risque de trouver ce type d'emploi diminue fortement pour les scolarisés. Dans ce cadre, les résultats des régressions concernant les hommes et les femmes ayant le niveau du secondaire 2, illustrent bien cette situation. En effet, par rapport aux non scolarisé, ceux qui ont atteint le niveau du secondaire 2, ont deux fois moins de chances de trouver un premier emploi informel. Chez les femmes les chances d'obtenir un emploi informel est, par rapport au non scolarisés, 3 fois moins important pour celles qui ont atteint le niveau le niveau du secondaire 2. S'agit-il par-là d'un choix délibéré des jeunes ayant atteint ce niveau d'enseignement ? Ces individus seraient-ils plus regardant quant à la qualité de l'emploi qu'ils veulent occuper lors de leur première insertion dans la vie professionnelle ?

3. Les Hal Pulaar et Sereer trouvent plus rapidement un emploi

Dans cette étude, l'ethnie est surtout considérée comme étant « un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation notamment la langue et la culture » (Robert, cité par Vallin, 1985). Entendu sous cet angle, cette variable témoigne dans le contexte dakarois de l'accès à certains réseaux culturels, sociaux et professionnels qui pourraient jouer un rôle, particulièrement, important dans l'attribution des emplois et donc dans le processus d'entrée des jeunes dans la vie active à Dakar. Pour rendre compte de l'effet de l'appartenance ethnique sur le risque d'obtenir un premier emploi rémunéré, nous avons tenu compte des groupes ethniques les plus représentatifs de la population sénégalaise. Il s'agit des groupes suivants: Wolof, Hal Pulaar, Sereer, Diola, autres. Etant donné qu'au Sénégal, les Wolof représente l'ethnie majoritaire, ce groupe est considéré comme groupe de référence. L'analyse des régressions concernant l'appartenance ethnique montre, dans ce cadre, que chez les hommes, hormis les Hal Pulaar et les Sereer, la probabilité d'obtenir un premier emploi rémunéré semble être la même dans tous les groupes ethniques. L'accès plus rapide des Hal Pulaar (1,42 fois plus vite) et des Sereer (1,67 fois plus vite) sur le marché de l'emploi provient, du fait que les individus appartenant à ces groupes font souvent appel à la solidarité communautaire pour accéder à certains emplois. En effet, dans ces groupes les premiers à avoir réussi à obtenir un premier emploi se doivent d'aider les plus jeunes à en trouver. De ce fait, l'activation des réseaux est supposée, dans ces communautés, être une stratégie « payante » pour l'accès à l'emploi en particulier pour le cas des hommes. On retrouve, d'ailleurs, ce même schéma chez les femmes, en particulier, chez celles qui sont issues de l'ethnie Sereer. En effet, par rapport aux Wolof, ces femmes entrent plus vite dans la vie professionnelle (1,55 fois plus vite). On remarquera toutefois que l'effet de l'ethnie disparaît complètement du modèle si on tient compte du secteur d'emploi. En effet, dans le contexte dakarois, l'ethnie semble être très peu déterminante dans le processus d'accès à un emploi moderne ou informel.

4. Le mariage diminue les chances de trouver un emploi dans le groupe des femmes

Pour rendre compte de l'influence de l'état matrimonial sur le processus étudié, nous avons pris en compte certaines variables représentant les périodes de vie matrimoniale de l'enquêté. Ces périodes étant représentées par les périodes de célibat, de mariage ou de séparation. La période de référence étant constituée des périodes de célibat. Dans le groupe des femmes, certaines de ces périodes sont supposées influencer positivement le modèle (séparation)⁴, en accélérant la vitesse de la transition tandis que les autres (mariage) diminuent les chances d'obtenir un premier emploi. Pour les hommes, on s'attend à ce que l'entrée en union accélère leur accès au premier emploi par rapport au statut de célibataire. Dans ce cadre, les résultats des régressions confirment les hypothèses formulées antérieurement. En effet, l'examen de ces résultats montre qu'en ce qui concerne l'entrée dans la vie professionnelle, si pour les hommes l'entrée en union a un effet positif sur le modèle, en accélérant la vitesse de la transition, pour les femmes par contre, il semble que le fait de se marier diminue les chances d'obtenir un premier emploi.

En effet, chez les hommes, par rapport aux célibataires, les mariés accèdent vite sur le marché de l'emploi. Leur chance d'obtenir un premier emploi étant multiplié par trois (2,72 fois plus vite) par rapport aux périodes de célibat. Les chances plus grandes d'entrer dans la vie active observées chez les hommes proviennent du fait qu'ils sont appelés à prendre entièrement en charge les besoins de leur ménage. De ce fait, ils s'investissent plus que les célibataires dans la recherche d'un emploi rémunéré. Si dans le groupe des hommes, le mariage joue un rôle particulièrement important dans l'accélération du processus, chez les femmes, par contre, ce phénomène a plutôt tendance à freiner la vitesse de cette transition. En effet, pour les femmes, l'entrée en union réduit par presque 4 les chances d'accéder à un premier emploi rémunéré. Les femmes qui ne travaillaient pas avant le mariage ont encore moins de chance de trouver rapidement un travail après. L'accès plus rapide (2,26 fois plus vite) après une séparation sur le marché de l'emploi traduit le fait que certaines femmes doivent faire face toutes seules à certaines charges inhérentes à l'entretien de leurs ménages. De ce fait, elles sont obligées de s'investir plus que les autres dans la recherche d'un emploi. Ce qui n'est pas le cas des femmes mariées ou célibataires qui sont prises en charge soit par leurs parents, soit par leurs maris. En tenant compte de la structure du marché de l'emploi à Dakar, on remarquera que l'état matrimonial semble être un élément important pour l'obtention d'un emploi dans le secteur moderne, il n'en demeure pas moins que les résultats des régressions montre que cette variable est très peu significative dans l'obtention de ce type d'emploi. Pour ce qui concerne l'accès aux emplois du secteur informel, on remarquera que si pour les hommes, il n'existe aucun lien entre le fait d'être marié ou pas et l'obtention d'un emploi informel, pour les femmes par contre, il semble que ce sont surtout celles qui sont séparées ou veuves qui ont plus de chances d'obtenir ce type d'emploi. En effet, par rapport aux célibataires, les femmes séparées ou divorcées auraient 2 fois plus de chances de trouver ce type d'emploi.

5. L'effet de la naissance d'enfant

Avec la naissance d'enfant, on s'attend à ce que le fait d'être père ou mère contribue à accélérer l'accès au premier emploi à Dakar. Il devrait exister une relation très forte entre la naissance d'un enfant et l'insertion des jeunes sur le marché dakarois de l'emploi. Ainsi, il s'agira, dans les analyses qui suivent, de tester la différence d'effet qu'exercerait, par rapport au fait de ne pas avoir d'enfant, le fait d'en avoir un ou plusieurs. Qu'en est-il exactement?

⁴ La séparation est entendue ici dans son sens le plus large. Il désigne ici le divorce ou le veuvage etc.

Comme on pouvait s'y attendre, dans le modèle féminin d'entrée dans la vie professionnelle, le fait d'avoir des enfants influence négativement le modèle, en diminuant la vitesse de la transition. Dans le modèle masculin par contre, on ne voit pas un effet sensible du nombre d'enfants sur le risque de trouver un emploi rémunéré. En effet, chez les femmes, plus on a des enfants, moins on a des chances d'accéder sur le marché du travail. Ainsi, les femmes ayant un enfant, ont par rapport à celles qui n'en ont pas, 2 fois moins de chances de trouver un emploi alors que celles qui ont plus de 5 enfants ont plus, par rapport au même groupe, 4 fois moins de chances de trouver un emploi. Si pour les femmes, la naissance d'enfants retarde le processus d'accès aux emplois, pour les hommes, par contre, il semble que cette situation se traduit par une précocité de la transition étudiée. En effet, pour les hommes, le fait d'avoir un enfant augmente les chances de trouver un emploi. Cette situation s'explique, par le fait, que pour les hommes le fait d'avoir un enfant les pousse à activer leurs recherches d'emploi.

6. les individus ayant un logement autonome trouvent plus rapidement un emploi que celles qui sont hébergées chez leurs parents

Dans le processus d'acquisition d'un emploi rémunéré, l'obtention d'un logement autonome peut influencer positivement le modèle en accélérant la vitesse de cette transition en particulier pour les hommes. Ainsi, les hommes disposant d'un logement autonome sont supposés s'investir plus que les autres dans la recherche d'un emploi rémunéré dans la mesure où ils ont plus de charges que ceux qui ont le statut d'hébergé. Cette hypothèse est confirmée par les résultats du modèle. En effet, comme, on pouvait s'y attendre, par rapport aux individus vivant encore chez leurs parents, ceux qui ont une résidence autonome accèdent deux fois plus vite à un emploi. Cette situation est d'autant plus vraie pour le cas des hommes. En effet, pour les hommes, par rapport à ceux qui vivent chez leurs parents, ce sont surtout les individus ayant un logement autonome qui accèdent plus vite à un premier emploi. Ces individus auraient 2 fois plus de chance d'accéder sur le marché de l'emploi. On remarquera que dans le groupe des femmes, ce sont surtout celles qui résident chez leur belle-famille qui se démarquent des autres groupes par leur entrée plus tardive dans la vie professionnelle. En effet, par rapport aux femmes hébergées chez leurs parents, celles qui vivent dans leur belle-famille ont moins de chances (0,42 fois moins vite) de trouver un premier emploi rémunéré. Les chances plus faibles de ces femmes d'accéder aux emplois proviennent sans doute du fait que tant qu'elles sont chez leur belle-famille les femmes sénégalaises sont soumises à de nombreuses pressions de la part de la famille du mari. Pour ces femmes, il serait mal vu qu'elles cherchent du travail dans la mesure où elles doivent s'occuper aussi bien de leur mari que de la famille de celui-ci. De ce fait, elles ont, par rapport aux célibataires moins de temps pour s'investir dans une recherche d'emploi.

7. Lien entre type d'activité et accès à un emploi rémunéré

Le lien entre le type d'activité et la probabilité d'accéder à un premier emploi rémunéré est mesuré par des variables dépendantes du temps représentant les différentes périodes d'activité vécues par l'enquêté avant la réalisation du risque étudié. Il s'agit des périodes : d'apprentissage, de chômage, d'études ou d'inactivité. La période de référence étant constituée des périodes d'inactivité. Les liens hypothétiques entre les activités courantes et l'accès à un premier emploi rémunéré s'établissent comme suit :

- *Etudiants* : par rapport aux inactifs, les étudiants sont supposés avoir des chances de transition les plus élevées. En effet, étant donné que le passage à l'école est le plus souvent un pré requis pour accéder à certains postes, en particulier ceux du secteur moderne, on peut de ce fait supposer que les étudiants ont plus de chances que les inactifs pour trouver un emploi.
- *Les chômeurs* : tout comme les étudiants, les chômeurs sont également supposés, par rapport au inactifs, avoir plus de chances de trouver un premier emploi rémunéré. En effet, ces individus disposent de plus de temps libre pour entreprendre une recherche d'emploi, ce qui augmente leurs chances de succès (Fields, 1990).
- *Apprentissage* : l'apprentissage est un moyen très répandu, au Sénégal, pour acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi, en particulier, dans le secteur informel. Ceux qui choisissent cette filière d'insertion professionnelle éprouvent moins de difficultés pour accéder sur le marché de l'emploi dans la mesure où, à l'issue de leur formation, ils peuvent travailler pour leur propre compte, en s'auto-employant ou pour le compte d'une autre personne ou d'une entreprise.

Les résultats des analyses confirment nos hypothèses. Selon ces résultats, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, les chances de trouver un premier emploi sont fortement liées aux différentes périodes d'activité vécues antérieurement par l'enquêté avant son entrée dans la vie professionnelle. Ainsi, pour le cas des hommes, par rapport au inactifs (groupe de référence dans le modèle), les individus en situation de chômage, étudiants et apprentis accèdent plus vite dans la vie active bien que le seul coefficient significatif soit seulement celui des apprentis. Les chances d'obtenir un emploi sont, ainsi, multipliées par 1,42 pour les apprentis, 1,33 pour les étudiants et 1,31 pour les chômeurs. L'importance de ces secteurs dans la transition étudiée est nettement plus perceptible si on tient compte des différents secteurs d'activité. En effet, les résultats des régressions montrent que pour les hommes le fait de passer par l'une ou l'autre de ces différentes périodes d'activité contribue fortement à augmenter les chances de trouver un emploi moderne ou informel. Tout comme pour les hommes, on retrouve un schéma identique pour les femmes. En effet, chez les femmes aussi il semble que ceux sont surtout, les individus se trouvant en situation de chômage (2,28 fois plus vite), les étudiantes (2,22 fois plus vite) et les apprentis (1,90 fois plus vite) qui accèdent plus vite dans la vie professionnelle. L'accès plus précoce de ces femmes sur le marché du travail est lié à leur situation par rapport à l'emploi. En effet, par rapport aux femmes inactives, les individus appartenant à ces groupes sont plus disposés à obtenir un premier emploi.

Conclusion

En somme, la présente étude a montré qu'au Sénégal, la capacité de l'Etat à mener à bien une politique garantissant de meilleures conditions d'accès à la vie professionnelle est de toute évidence mise à rude épreuve par une conjoncture économique largement défavorable. A cela, s'ajoute les politiques d'ajustement structurel adoptées, par le gouvernement au début des années quatre vingt. Ces politiques ont affecté le secteur de l'emploi, aussi bien dans le public que le privé. Dans ce cadre, en choisissant, dans cette étude, de rendre compte du processus d'insertion professionnelle des jeunes à Dakar, nous voulons, surtout, vérifier l'hypothèse selon laquelle l'accès à l'emploi constitue, actuellement, la base matérielle des différentes stratégies mises en place par les jeunes en vue de leur insertion économique et sociale (mariage, naissance d'enfants, accès à un logement autonome) et permet par ailleurs d'assurer les conditions de la reproduction familiale.

Ainsi, dans les analyses effectuées, précédemment, nous avons tout particulièrement insisté sur l'évolution d'une génération à l'autre des conditions d'entrée dans la vie active à Dakar, en montrant que du fait de la crise que traverse, actuellement, l'économie sénégalaise et ses conséquences sur le marché de l'emploi, les jeunes éprouvent de plus en plus de difficulté pour entrer dans la vie active et s'y maintenir durablement. Leurs chances de trouver un emploi rémunéré ayant été fortement réduites par la baisse de l'offre d'emplois dans le secteur moderne. Dans ce cadre, pour s'insérer dans la vie professionnelle, les jeunes se trouvent de plus en plus contraints de choisir le premier emploi qui se présente à eux. Les emplois disponibles sur le marché étant constitués, essentiellement, par des dégradés, ils n'ont plus d'autres alternatives que de se rabattre sur ces emplois en attendant de trouver "mieux" bien que leur niveau de formation ne cesse de s'améliorer. Autrement dit, il apparaît que du fait de la crise les jeunes dakarois se trouvent de plus en plus obligés de s'adapter aux nouvelles réalités sur le marché de l'emploi en devenant "moins regardant" quand à la qualité des emplois qu'ils exercent lors de leur première insertion. Cette adaptation passe par l'occupation d'emplois plus précaires et une plus grande mobilité professionnelle. L'occupation de ces emplois, principalement exercés par les jeunes, est devenue au cours de ces dernières années, pour la grande majorité des jeunes dakarois, un passage quasi-obligé pour s'insérer dans la vie professionnelle à Dakar et apparaît de ce fait comme une issue contre le chômage.

Bibliographie

- Antoine Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001 ; « *Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo* », Autrepart, Paris.
- Antoine Ph.; Ouédraogo D. ; Piché V.(eds) ; 1998 ; « *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako* » ; L'Harmattan ; collection : Villes et entreprises ; Paris ; 276 p.
- Badiane W.; « *Adéquation de la formation des jeunes à l'emploi : la Médina de Dakar* » ; In Charbit Y. ; Ndiaye S.(éds) ; La population du Sénégal ; p. 537-548.
- Bardem Isabelle Sévédié ; « *Précarité juvénile en milieu urbain africain* » ; Paris ; Harmattan ; 1997 ; 256 p.
- Bocquier Ph.; 1995 ; « *L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar* » ; In : Antoine Ph. ; Diop A. B. ; La ville à guichets fermés ? Itinéraires, Réseaux et insertion urbaine ; Séminaire IFAN-ORSTOM « Processus d'insertion Urbaine et Itinéraire Résidentiels Professionnelle et familiaux » ; p. 118-149.
- Bocquier Ph.; 1996 ; « *Insertion et mobilité professionnelle à Dakar* » ; Paris ; IFAN-ORSTOM ; 312 p.
- Brilleau A.; Roubaud F. ; Torelli C.; 2004; « *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2001* » ; Document de travail; Dial
- Courgeau D. et Lelièvre Eva ; 1989 ; « *Analyse démographique des biographies* » ; INED ; 268 p.
- Diagne A., 2003 : « *L'entrée dans la vie professionnelle à Dakar : moins d'attente plus de précarité* ». « Population et pauvreté en Afrique », 4^{ème} Conférence africaine sur la population. UEPA, Tunis, 8-12 décembre 2003, 17 p.
- Diagne A., Amétépé F., 2005 ; « *Adéquation Formation emploi : une analyse de l'expérience des jeunes à Dakar et Lomé* », Sixième Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence universitaire de la francophonie avec le Centre de formation et de Recherche en matière de Population (CEFOP) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Cotonou, 22-25 novembre, 19 p.
- Diagne A., 2006 ; « *L'entrée en vie adulte à Dakar* » ; Université Paris I, thèse de doctorat en démographie.
- Fall B.; (sous la direction de) ; 1997 ; « *Ajustement structurel et emploi au Sénégal* » ; Dakar ; Codestria.
- Golland O.; 1997 ; « *Sociologie de la jeunesse* » ; Paris ; Armand Collin
- Rougerie C.; Courtois J.; « *Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte* » ; In « Population » N° 6 ; 1997 ; 1297-1328.